

FICHE INFORMATION PATIENTS

Vous allez avoir une **Thermo-Ablation**

Madame, Monsieur,

Votre médecin vous a proposé un examen radiologique. Il sera pratiqué avec votre consentement. Vous avez en effet la liberté de l'accepter ou de le refuser.

Une information vous est fournie sur le déroulement de l'examen et de ses suites.

Le médecin radiologue est qualifié pour juger de l'utilité de cet examen pour répondre au problème diagnostique que se pose votre médecin. Toutefois, il se peut que cet examen ne donne pas toutes les réponses.

Il est très important que vous répondiez bien aux questions qui vous seront éventuellement posées sur votre état de santé ainsi que sur les médicaments que vous prenez (liste écrite des médicaments). Certains traitements doivent en effet être modifiés ou interrompus pour certains examens d'imagerie.

N'oubliez pas de vous munir de vos anciens examens pour une comparaison et surtout de respecter les recommandations qui vous sont faites.

La radiographie utilise des rayons X

En matière d'irradiation des patients, aucun risque n'a pu être démontré chez les patients compte tenu des faibles doses utilisées et des précautions prises pour limiter au strict minimum la zone examinée. A titre d'exemple, un cliché simple correspond en moyenne à l'exposition moyenne naturelle (soleil) subie lors d'un voyage de 4 heures en avion. Toutefois, pour les femmes enceintes, des précautions doivent être prises systématiquement : c'est pourquoi il est important de signaler si vous pouvez être dans ce cas.

L'IRM et l'échographie n'utilisent pas de rayons X

Ce sont des examens non irradiants qui utilisent soit les propriétés des champs magnétiques pour l'IRM, soit les propriétés des ultrasons pour l'échographie.

Pour les intensités utilisées par ces deux techniques, il n'a jamais été décrit de conséquence particulière pour l'homme.

De quoi s'agit-il ?

La thermo-ablation est une procédure permettant de détruire une tumeur par la chaleur de manière très précise, sans toucher au reste de l'organe concerné. En fonction de la nature de la lésion, votre radiologue peut utiliser différentes approches thérapeutiques reconnues et utilisées depuis de nombreuses années :

RADIO FREQUENCE

L'ablation par radiofréquence consiste à faire passer un courant électromagnétique alternatif (énergie RF) dans la lésion par l'intermédiaire d'une aiguille électrode. Ce courant entraîne une friction entre les ions contenus dans les cellules, ce qui génère de la chaleur. L'élévation de la température provoque une coagulation et une nécrose cellulaire entraînant la destruction des tissus malades.

MICRO-ONDES

La destruction par micro-ondes consiste à appliquer dans la tumeur des micro-ondes entraînant une agitation locale des molécules d'eau, un échauffement progressif des cellules et leur mort.

Le déroulement de l'examen

La thermo-ablation nécessite un abord percutané, en réalisant un petit trou dans la peau. Une aiguille électrode est alors insérée et positionnée directement dans la tumeur, guidée à l'aide de techniques d'imagerie classiques telles que

la tomodynamométrie (scanner) associées à l'échographie. Une fois positionnée, l'aiguille électrode est connectée à un générateur qui envoie de l'énergie à l'extrémité de celle-ci. Les cellules malades sont alors détruites au fur et à mesure qu'elles sont chauffées.

L'utilisation de l'imagerie permet de guider l'aiguille et d'accéder très précisément à la tumeur à détruire tout en préservant les tissus sains autour de la lésion.

Quelles sont les suites immédiates de la thermo-ablation ?

Une thermo-ablation est toujours effectuée à l'occasion d'une hospitalisation, en général brève. Sa durée, fonction de votre état de santé (de l'état de santé du patient), sera précisée par le médecin radiologue.

La durée de l'intervention dépend de nombreux facteurs, notamment du nombre de tumeurs à traiter et de leur localisation. Dans les heures qui suivent l'intervention, vous resterez quelques heures dans la salle de réveil afin d'assurer la surveillance avec le maximum de sécurité. Les membres de l'équipe médicale diront à quel moment il est possible de boire et manger et pendant combien de temps il faut rester allongé.

Quelles complications peuvent survenir pendant et après le traitement ?

Toute intervention sur le corps humain, même conduite dans des conditions de compétence et de sécurité maximales, comporte un risque de complication. Les conséquences indésirables qui peuvent survenir au cours d'une thermo-ablation sont peu fréquentes et dans la grande majorité des cas mineures. Nous possédons sur place toutes les compétences médicales et équipements nécessaires pour les prendre en charge.

Le risque principal est la survenue d'une hémorragie. Ce risque est lié à la ponction dans l'organe et à d'éventuels troubles de la coagulation. Ce risque est rare, les techniques de thermo-ablation permettant de cautériser le trajet par lequel rentre l'aiguille dans l'organe.

Dans les premières heures suivant le traitement, votre contribution sera primordiale : prévenez-nous en cas de douleur persistante ou de signes anormaux tels fièvre, frissons, vertiges.

Pour l'examen

Suivre les consignes du médecin anesthésiste.

Après votre retour à domicile

Vous ne devez pas conduire pendant les 24 premières heures, éviter les exercices physiques intenses dans la semaine suivante et vous organiser pour, en cas de problème, pouvoir rejoindre l'établissement rapidement.

En cas de douleurs persistantes ou de signes anormaux (fièvre, frissons, vertiges...), il est important de contacter immédiatement votre médecin ou notre équipe au n° de téléphone suivant : 04 13 96 12 00. En dehors des heures d'ouverture, vous pouvez contacter SOS Médecins en composant le 3624, ou le SAMU en composant le 15.

Consultations post ablation par radiofréquences

Des visites de contrôle seront planifiées avec vos radiologues pour permettre de suivre l'évolution du traitement à l'aide d'analyse de sang et de techniques d'imagerie telles que l'échographie, la radiographie, la tomodynamométrie ou l'IRM.

Votre rendez-vous

Avant l'examen, répondez attentivement aux questions suivantes :

Avez-vous une maladie du sang ou des saignements fréquents ou prolongés (du nez par exemple ?) OUI NON

Prenez-vous un traitement fluidifiant le sang (anticoagulant ou antiagrégant plaquettaire type Aspirine, Asasantine, Kardégic, Persantine, Plavix, Previscan Sintrom, Solupsan, Ticlid ...), ou tout simplement souvent de l'Aspirine contre le mal de tête ?
Si oui, il sera nécessaire d'arrêter ces médicaments avant l'examen ; nous vous préciserons combien de temps. OUI NON

Etes-vous allergique à certains médicaments ou pommades, ou êtes-vous asthmatique ? OUI NON

Avez-vous mal toléré un examen radiologique ? OUI NON

Avez-vous une maladie fragilisant le rein (insuffisance rénale, myélome, ...) ? OUI NON

Etes-vous diabétique et si oui prenez-vous des biguanides (Glucinan®, Glucophage®, Stagid®) ? OUI NON

Avez-vous eu des problèmes lors d'interventions antérieures ? OUI NON

Etes-vous enceinte ou susceptible de l'être ? Allaitiez-vous ? OUI NON

D'une manière générale, n'hésitez pas à fournir tout renseignement qui vous paraîtrait important à communiquer et à nous informer de toute maladie sérieuse.

.....
.....
.....

Document à signer et dater 48 heures avant l'examen, et à porter le jour de l'examen

Madame, Monsieur.....
A personnellement rempli cette fiche le.....
Et donné son accord pour que l'examen soit réalisé
Le : **Signature :**
A :

Source : Ce document a été élaboré sur la base des fiches d'informations patients rédigées et mises à disposition par la Société Française de Radiologie (sfrnet.org).

Il est normal que vous vous posiez des questions sur l'examen que vous êtes amené à passer. Nous espérons y avoir répondu. N'hésitez pas à nous interroger à nouveau pour tout renseignement complémentaire.